

Le Neuvyssois
2024



LE MOT DU MAIRE



Chères Neuvyssaises, chers Neuvyssois,

L'année 2024 se termine avec beaucoup d'incertitudes au niveau politique avec une dette importante pour notre pays. Les restrictions budgétaires vont être importantes et donc nous impacter, de nombreuses collectivités devront reporter le vote de leur budget au printemps prochain.

Au niveau Intercommunal, de nouveaux services sont mis en place comme le T. A. D. (Transport à Domicile), l'O. P. A. H. (Opération Programmée de l'Habitat), ils peuvent vous amener plus de confort dans votre vie quotidienne.

Au niveau local, une hausse importante de la redevance Ordures Ménagères doit nous inciter à plus de tri. L'enfouissement coûte très cher, c'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin une page sur le civisme envers nos concitoyens et nos services.

Souhaitons à tous une année 2025 bien meilleure.

Bonnes fêtes de fin d'année et retrouvons-nous le 11 janvier à 18H30 à la salle multi-activités pour les vœux de la municipalité.

Bonne lecture.

Claude Ledey



FINANCES COMMUNALES

Le budget principal 2024

Voté par le Conseil Municipal le 18 mars 2024, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 894 275,00 €

Investissement : 384 467,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Produit de services	24 550,00 €	Charges caractère général	255 155,00 €
Impôts et taxes	490 638,00 €	Charges de personnel	293 800,00 €
Dotations et participations	147 946,00 €	Charges financières	20 072,00 €
Autres produits de gestion	43 000,00 €	Autres charges de gestions	87 732,00 €
Produits spécifiques	3 400,00 €	Dotations provisions	15 118,00 €
Opérations d'ordres	51 200,00 €	Opérations d'ordres	469,00 €
Atténuations de charges	2 000,00 €	Atténuations de produits	34 122,00 €
Résultat fonction. Reporté	131 541,00 €	Virt section investissement	187 807,00 €
TOTAL	894 275,00 €	TOTAL	894 275,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunt	50 000,00 €	Immobilisations corporelles	5 000,00 €
Virt section fonctionnement	187 807,00 €	Emprunts, dépôts, caution.	47 129,00 €
Affectation 2023	113 047,00 €	Bâtiments	70 358,00 €
FCTVA 2024	19 516,00 €	Voirie et réseaux	84 105,00 €
Opérations d'ordres	469,00 €	Dépenses d'ordres	51 200,00 €
Restes à réaliser	13 628,00 €	Restes à réaliser	12 694,00 €
		Report 2023	113 981,00 €
TOTAL	384 467,00 €	TOTAL	384 467,00 €

Le budget assainissement 2024

Exploitation : 49 169,00 €

Investissement : 54 505,00 €

Comptes administratifs 2023 : budget principal

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	166 413,48 €	Dépenses	616 109,10 €
Recettes	17 622,53 €	Recettes	732 065,91 €
Excédent antérieur	34 809,89 €	Excédent antérieur	128 631,98 €
Résultat	- 113 981,06 €	Résultat	244 588,79 €
Résultat de clôture 2023 : 130 607,73 €			

RESTES A REALISER 2023	
Dépenses d'investissement	12 694,00 €
Recettes d'investissement	13 628,00 €
Résultat	934,00 €

Résultat cumulé à reporter : 131 541,73 €

Comptes administratifs 2023 : budget assainissement

Résultat exploitation : 7 119,58 €

Résultat investissement : 7 062,75 €

LES BATIMENTS COMMUNAUX

Dans la précédente édition de notre bulletin, nous vous annoncions la prise de contact avec différents organismes compétents pour le chiffrage des travaux de rénovation de l'ancienne maison du médecin.

Nous avons, il y a quelques semaines, reçu les premiers retours qui sont, de prime abord, relativement impressionnants. En effet, l'Agence Technique Départementale a budgété une enveloppe de près de 600 000 € pour rénover l'intégralité du bâtiment. Des subventions peuvent être allouées pour le projet mais compte-tenu de la conjoncture actuelle, aucune certitude sur leurs montants ne peut être avancée.

Par conséquent, une deuxième étude a été demandée à l'Agence Technique Départementale pour la réfection du rez-de-chaussée et ainsi envisager la rénovation du bâtiment en plusieurs tranches. Il faudra ensuite soumettre ces montants à l'avis du Conseiller au Décideurs Locaux du Trésor Public, pour s'assurer que nos finances supportent de tels investissements.

Par ailleurs, la rénovation de nos bâtiments se poursuit afin de les maintenir en bon état général et ainsi faciliter leurs locations et leurs utilisations.

Après la salle de judo et la maison des assistantes maternelles (MAM), le conseil municipal a décidé de valider les travaux des logements situés aux 7 et 9 Place de la Mairie.

Deux petits appartements ont été transformés en un logement de type T3, avec une grande pièce à vivre et deux chambres. Le bien pourra être proposé à la location courant 2025. Les travaux, effectués majoritairement par des entreprises neuvyssoises, ont débuté ces derniers mois, pour un budget initial de 42 090.15 € TTC.



YOGA
Mercredis après-midis

THÉÂTRE JEUNES
Samedis matins

SALLE
JUDO

ÉCOLE
Selon besoins

PILATE
Mardis soirs

VOIRIE

Une nouvelle phase d'investissement a été lancée sur les routes les plus endommagées et ce sont donc l'impasse des Chevagnes, une partie de la route de Perrigny, l'impasse de la Limaye et le bas de la route de Chizeuil, qui ont été remis à neuf pour une enveloppe globale de 83 651,70 € TTC.



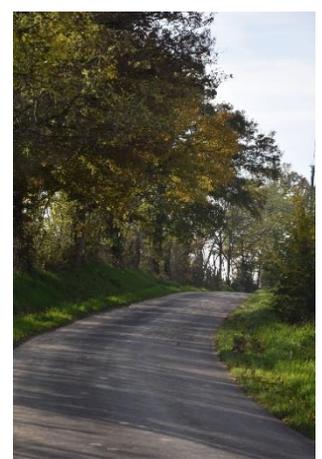
Impasse des Chevagnes



Impasse de la Limaye



Route de Chizeuil



Route de Perrigny

Beaucoup d'autres secteurs nécessitent également d'être refaits mais au vu des finances et des coûts exorbitants de ce type de réfection, il est nécessaire pour la commission voirie de prioriser les axes les plus détériorés.

PROJET EOLIEN



En novembre 2020, la municipalité a décidé de lancer l'étude d'un projet éolien sur la commune. Une préanalyse géographique a permis à VSB Energies Nouvelles, société porteuse du projet, d'identifier une zone pouvant accueillir plusieurs éoliennes sur la commune. A la suite de cela, le conseil municipal a délibéré en faveur d'une analyse plus poussée du projet.

Des études écologiques ont alors été lancées et ont permis, pendant une année complète d'inventaires, d'analyser la faune, la flore et les habitats pour ainsi pouvoir relever les enjeux en termes de biodiversité. Ces inventaires terrains ont mis à jour la richesse, notamment avifaunistique sur la zone d'études, avec en particulier la présence avérée de l'Aigle botté. D'après l'observatoire de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), la Saône-et-Loire accueillerait une cinquantaine de couples minimum. Le statut de l'aigle botté est jugé rare en Europe. Les effectifs se maintiennent en France mais sont en déclin dans certains pays. Or, cette espèce est sensible au dérangement et au risque de collision avec les éoliennes.



C'est pourquoi, sur les conseils du bureau Altifaune, VSB Energies Nouvelles a fait le choix d'abandonner le développement du projet neuvyssois et en a informé la municipalité courant décembre 2023. Un courrier rédigé par la société VSB a été distribué pour information aux habitants, fin décembre 2023.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHANGEMENT TEMPORAIRE DES HORAIRES :

Ouverture un samedi sur deux de 10h à 12h,
dates indiquées sur le site internet et
en mairie sur le tableau d'affichage



ACTUALITES
2024



Tri des romans adultes avec ajouts d'ouvrages récents,

Achats de nouveautés tout au long de l'année,

Stock des livres jeunesse entièrement renouvelé grâce au partenariat avec la bibliothèque de Gueugnon et de Charnay-Les-Mâcon.

Merci à Esther, responsable du bibliobus, qui a pris en charge l'accueil à la bibliothèque des élèves de l'école Nicolas Rolin une fois par mois.

MUSEE DU MACHINISME AGRICOLE

Cette Année 2024 a été riche en événements au musée de Neuvy-Grandchamp.

Après l'ouverture du 1er avril où les visiteurs ont immédiatement été au rendez-vous, le musée, en collaboration avec la communauté de communes, a organisé une conférence sur les débuts et l'histoire des tracteurs, le 18 mai, à l'occasion de la nuit européenne des musées. Manifestation agrémentée de démonstrations et scènes retraçant ces différentes époques d'évolution.

En mai, une nouvelle émission de Vintage Mecanic sur RMC Découverte, a également été diffusée. Résultat d'un long travail de restauration en amont. Le tracteur en question, un Farmall CUB a été exposé toute la saison au musée et a participé à plusieurs manifestations. Beaucoup de clubs automobiles nous ont rendu visite cet été. Parmi eux, le Rassemblement des Amateurs de Mathis. Soixante-dix voitures pour la plupart d'avant-guerre, ont fait la joie des visiteurs ce jour-là.



En juillet, un tournage pour la deuxième partie de la saison de Vintage Mecanic a eu lieu. Une semaine non-stop, intense, avec la participation du Centre de Formation Automobile de Macon (CFA). Sept élèves en carrosserie et mécanique agricole, ainsi que leurs professeurs, ont remis en fonctionnement une moissonneuse batteuse sous l'œil bienveillant de François Allain le présentateur de l'émission. A noter qu'un jeune Neuvyssois, Théo, faisait partie des 4 élèves mécaniciens.

Rendez-vous le 3 décembre sur la chaîne RMC Découverte, à 21h10 pour la diffusion.



Traditionnellement la saison se termine par les Journées Européennes du Patrimoine qui, malgré la pluie, ont rencontré un honnête succès. Félicitations au jeune président des amis du musée et à son staff. Différents musées et associations avaient fait le déplacement pour l'occasion, tels que le Musée Atelier de Cazals (Lot), Le Petit Moteur de Bulhon (Puy-de-Dôme), ainsi que des collectionneurs du Cher, de l'Allier, de la Seine-et-Marne et de la Haute-Marne.

Le musée a fermé ses portes le 31 octobre après avoir accueilli environ 3000 visiteurs, une saison plutôt réussie au vu du contexte actuel et d'une météo compliquée...

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES BORDS DE LOIRE

Le Syndicat des Eaux des Bords de Loire dessert 4276 abonnés en eau potable sur 19 communes : Bourbon-Lancy (en partie), Chalmoux, Cressy, Cronat, Cuzy, Gilly-Sur-Loire, Grury, Issy-l'Evêque, Les Guerreaux, Lesme, Maltat, Marly-Sous-Issy, Mont, Neuvy-Grandchamp, Perrigny-Sur-Loire, Saint-Agnan, Saint-Aubin-Sur-Loire, Sainte-Radegonde et Vitry-Sur-Loire.

Le Président du SIE est Patrick LHUILIER, Maire de Vitry-sur-Loire. Le vice-président est Christian BONNEROT, adjoint au Maire de Neuvy-Grandchamp.

Le syndicat possède 2 stations de production, l'une à Perrigny-sur-Loire qui débite environ 900 m³/jour et l'autre à Vitry-sur-Loire pour environ 3400 m³/jour.

Les réservoirs au nombre de 9 et ont une capacité totale de 5300 m³. Les 3 stations de reprise peuvent contenir environ 500 m³.

Le réseau mesure 639 km hors branchements (au nombre de 4554).



Station de production de Vitry-sur-Loire

Le Syndicat est propriétaire de toutes les installations et la gestion est confiée à la société SAUR par un contrat d'affermage qui comprend la production, le traitement et la distribution de l'eau potable ainsi que la relation clientèle, le raccordement au réseau et l'assistance dépannage.

Le Syndicat finance chaque année 1 200 000 € de travaux, la plupart concernant des renouvellements de canalisations et des interventions sur les fuites. Les travaux sont menés sous la conduite de NALDEO, cabinet de maîtrise d'œuvre, et réalisés par la Société Charollaise de Travaux Publics (SCTP).



Réservoir de Mont

Le dernier gros investissement a été la réhabilitation totale de la station de Perrigny pour un montant d'environ 1 500 000 €.

L'eau distribuée à Neuvy vient de la station de Vitry et va au réservoir de Mont via la station de reprise de La Chaumelle.



Un des puits de pompage de Perrigny-Sur-Loire



Station de production de Perrigny-Sur-Loire

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Transport à la Demande (TAD), est un service organisé par la CCEALS, en collaboration avec la Mission Locale du Charolais.

Réservation par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (au plus tard 48h avant le déplacement)

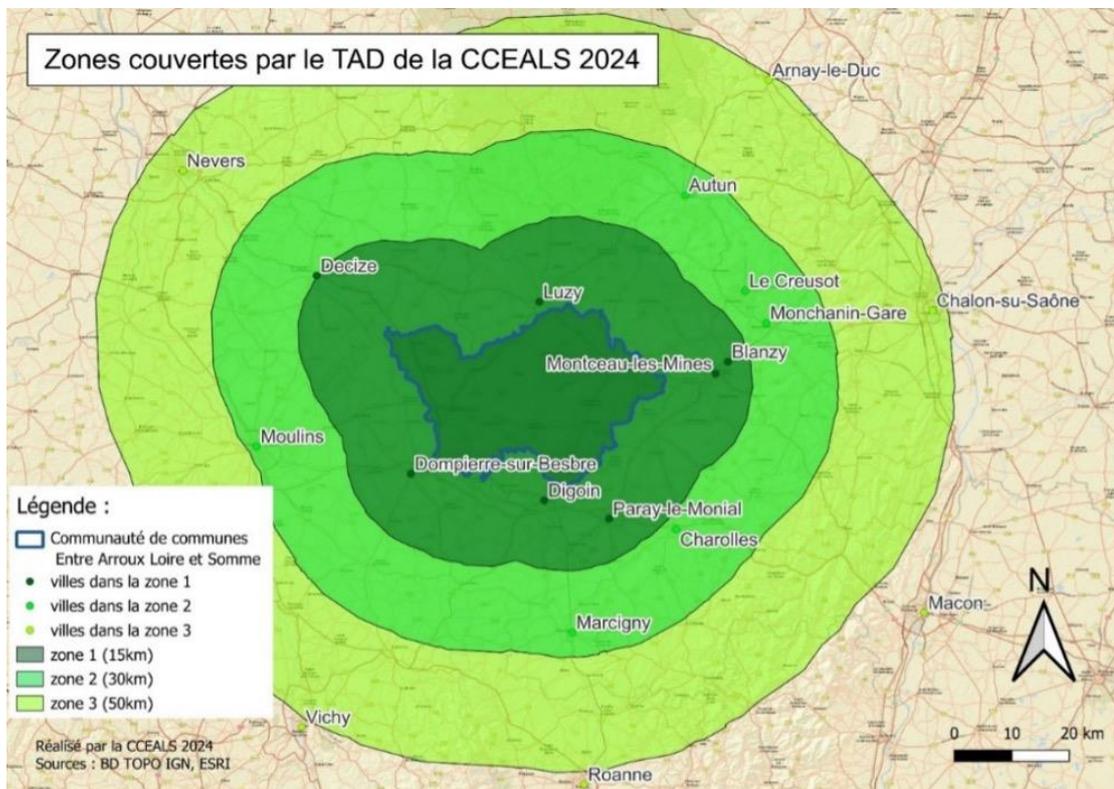
Il s'adresse :

- à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus,
- aux personnes sans emploi,
- aux bénéficiaires du RSA,
- aux habitants des communes de la CCEALS.

L'utilisateur est pris en charge et ramené à la porte de son domicile.

Les motifs du transport à la demande sont :

- Services à caractère médical (non pris en charge par les organismes de santé),
- Services à caractère social : aide alimentaire, CAF, CPAM, MSA, maison des solidarités...
- Démarches administratives au sein de la CCEALS,
- Rendez-vous France Travail, Mission Locale du Charolais, employeurs,
- Rejoindre les lignes de bus et de train organisées par la Région et la SNCF.



TARIFS (aller-retour)

Zone intra CCEALS : 16 €

Zone 1 : 20 €

Zone 2 : 40 €

Zone 3 : 60 €

NB : Les communes de Mâcon, Roanne et Vichy sont incluses dans l'offre de TAD.

C'MOBIL

RESEAU DE TRANSPORT SOLIDAIRE

Pour les personnes non éligibles au Transport à la Demande, la Mission Locale du Charolais propose un service de **transport solidaire** par le dispositif **C'MOBIL**, sous conditions de ressources inférieures à 1500 €/mois pour une personne seule, et 2400 €/mois pour un couple, quel que soit l'âge des usagers.

Les motifs d'intervention sont les déplacements ponctuels, visant **l'insertion sociale et professionnelle** :

- rendez-vous médicaux ou paramédicaux,
- démarches administratives,
- rencontres employeurs ou organismes de formation,
- événements de la vie quotidienne (courses, pharmacie, visite malade, obsèques, visite famille et proches).

Le service est assuré par des bénévoles.

Le bénévole ne reçoit aucune indemnisation pour le temps passé, mais perçoit un dédommagement correspondant aux frais engagés pour l'usage de son véhicule personnel : 0.35 €/km.

La mission locale s'est équipée d'un véhicule neuf places adapté TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite). Ce véhicule permet, par l'intermédiaire de certains chauffeurs bénévoles, de proposer le même service de Transport Solidaire aux personnes ayant une mobilité réduite (personnes en siège roulant).

MISE A DISPOSTION DE VEHICULES



Par le dispositif **C'MOBIL**, la Mission Locale du Charolais propose également la **location d'un scooter et d'une voiture.**

Cette location est possible dans un cadre de **déplacements liés à l'emploi ou la formation**, et plus exceptionnellement en cas de convocation médicale ou administrative.



Elle est réservée à un public de demandeurs d'emploi, de bénéficiaires RSA, ASS, AAH, et de jeunes moins de 26 ans suivis par la Mission Locale du Charolais.

Tarif à la charge du bénéficiaire :

- **Voiture essence : 5 €/jour + plein d'essence,**
- **Scoter : 2 €/jour + plein d'essence.**

Le prix est basé sur un forfait kilométrique pour les trajets aller/retour (40 km) et comprend la location, l'assurance et l'assistance.

Cette location est accessible pour une durée de 1 jour à 1 mois (renouvelable jusqu'à 3 mois).



Mission Locale du Charolais
47 rue de la Convention
71130 Gueugnon

Renseignements au 07 60 90 12 59 ou 03 85 85 81 38
Mail : mobilite.charolais@milobfc.fr

Mini-déchetterie

Notre déchetterie communale, destinée au dépôt des déchets verts uniquement, est la seule sur le canton à être laissée ouverte aux habitants et ce service est gratuit.

Les horaires d'ouvertures sont le samedi de 10h à 12h, d'avril à octobre.

A titre exceptionnel, des dépôts peuvent être effectués en dehors de ces heures pour les personnes non disponibles le samedi. Cependant, depuis quelques temps, certains utilisateurs conservent les clés plusieurs jours. C'est un manque de respect pour le personnel communal et les administrés qui en font bon usage.



Par ailleurs, une forte recrudescence d'une mauvaise utilisation de la déchetterie est constatée. En effet, des déchets (gravats, grillages, bouteilles de gaz...) sont déposés et le phénomène s'accroît depuis quelques temps.

A noter également, que début novembre, des déchets de lauriers ont été amenés derrière notre hangar communal, nous ne pouvons pas tolérer de tels faits pour le respect de la bonne tenue de notre village.



Nous sommes conscients qu'une majorité de personnes font un bon usage de la déchetterie. Nous avons toutefois jugé important d'alerter sur ces nuisances qui, si elles demeurent et s'aggravent encore, contraindraient la municipalité à fermer définitivement la déchetterie comme l'ont été amenées à le faire nos communes voisines.

Compostage

Conformément à la réglementation, et sous l'impulsion des Semeurs de liens, des bacs à compost ont été installés en mars au jardin partagé. Ceux-ci sont accessibles à tous. Les modalités de leur utilisation sont affichées sur les bacs.



Points collectes pour les ultimes

Les bennes à disposition dans les principaux carrefours de campagne, sont réservées exclusivement au dépôt des ultimes (déchets ménagers dans les sacs noirs). Pour le respect de chacun, merci de ne plus y faire de dépôts de déchets spécifiques (petits appareils électriques, ferraille, chutes de matériaux de travaux, pneus, etc). Ces derniers doivent être apportés à la déchetterie de Gueugnon.

Nuisances sonores voisinage

Quelques plaintes ont été rapportées en mairie à ce sujet. Nous profitons donc de la parution de notre bulletin pour faire un rappel des pratiques d'usage.

Aucun horaire précis n'est en vigueur dans notre commune concernant les bruits d'ordre privé tels que la mise en route d'appareils de jardinage ou de bricolage.

Nous comptons sur le savoir-vivre de chacun pour ne pas les utiliser tôt le matin ou tard le soir. De même, une utilisation modérée le weekend et les jours fériés est recommandée.



INFORMATIONS RESEAUX

Microcoupures électriques

Des microcoupures récurrentes ont lieu sur le réseau électrique et sur l'ensemble du territoire de la commune. Elles peuvent engendrer des nuisances sur les appareils ménagers notamment.

Enedis informe qu'il est important que ce problème soit résolu. Si vous êtes impactés, il est important de faire une réclamation auprès de votre fournisseur d'électricité et de lui signaler les désordres.

Les fournisseurs feront remonter les réclamations auprès d'Enedis qui pourra diligenter une recherche plus approfondie et donc une intervention plus efficace pour résoudre le problème.

Domage réseau téléphonique

La déclaration d'un poteau endommagé, d'un câble détendu ou coupé sur le réseau des télécommunications, peut être effectuée directement par l'utilisateur via internet ; le dépannage en est d'autant plus rapide.

Il suffit de se rendre sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr>, suivre les instructions et compléter les informations demandées. La manipulation est très simple et accessible à tous.

PERMANENCE URBANIS

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de mobiliser les subventions pour faciliter le financement.

La CCEALS s'est impliquée financièrement, administrativement et techniquement dans le projet.

Des permanences sont assurées par l'opérateur URBANIS dans les locaux de l'Office de Tourisme de GUEUGNON, le troisième jeudi de chaque mois, de 10h à 13h.

D'autres dates sont également prévues à Bourbon-Lancy, Issy-L'Evêque, Toulon-sur-Arroux.

Le calendrier est disponible sur le site de la CCEALS.

Attention : Contactez le référent OPAH à la Communauté de communes au 03.85.85.12.92 avant de commencer les travaux et ne signez aucun devis avant le dépôt des dossiers de demande de subventions.

SITE INTERNET

 www.neuvy-grandchamp.com



Pensez à le consulter !

Cette année marque les 10 ans de la création du site internet de la commune.

Des efforts de publication et de pertinence des contenus ont été faits au fil du temps, ce qui nous permet de constater une nette augmentation de sa fréquentation.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A

Amicale des Anciens Combattants de Neuvy-Grandchamp	M. SAUNIER Michel 03-85-84-20-57 06-31-96-53-47 michel.saunier71@orange.fr
Amicale des Anciens Secouristes	M.SAUNIER Michel 03-85-84-20-57 06-31-96-53-47 michel.saunier71@orange.fr
Animation Jeunesse Neuvyssoise	M. SOTTY Florian 07-57-40-25-26 animationjeuinesseneuvyssoise@gmail.com
Association des Conscrits	M. JOLIVET Laël 06-72-01-97-33 jolivetlael3@gmail.com
Avenir Sportif Neuvyssois	M. AUROUSSEAU Stéphane 06-60-76-68-75 aurousseau.stephane@neuf.fr M. CHASSEPOT Jean-François 06-60-76-68-75 neuvygranchamp.as@lbfc-foot.fr

B

Brass Band Sud Bourgogne	M. GUY Fabrice 06-76-94-33-33 brassbandsudbourgogne@orange.fr
---------------------------------	--

C

Comité des Fêtes	M. LACROIX Loïc 06-88-18-22-86 loic.lacroix71@laposte.net
-------------------------	---

F

Forme-Ambiance	Mme HUMBERT Audrey 06-16-60-75-36 humbertaudrey@orange.fr
Foyer Rural	Mme JOURNET Marylène 03 85 84 27 87 marylene-journet@hotmail.fr

K

KAHEM Motor Sport	M. PROVOST Kenny 06-77-58-01-53 kenny71@orange.fr
--------------------------	--



L

L'Ecole en Fête	M.SAUNIER Alexandre 06-24-01-33-98 eef.nicolas.rolin@gmail.com
Le Chaudron	M. LAUQUIN Pierre 06-85-20-21-68 03-85-88-53-19 pierrelauquin@gmail.com
Le Clocher	M. FRETY Pierre 03 85 84 21 55 pierrefrety@orange.fr
Les Amis du Musée	M. Emmanuel BONDEAU 03 85 84 23 62 06 63 84 03 78 musee.neuwygrandchamp@gmail.com

M

MAM Neuvyland'O	Mme BREDILLET Pauline 06-31-88-09-96 mam.neuwyland.o@hotmail.com Mme DURET-BIDELET Eloïse 06-82-60-57-83
Modèle Club Neuvysois	M. LABAUNE Charly 06-74-65-17-40 mcn71@outlook.fr
Moto Club Pirate « Les Paroissiens »	M. GUILLEMIN Marc 06-82-85-42-78 marc.guillemine@orange.fr
Mémoire et Patrimoine & Comité Jumelage	Mme FONTENIAUD Michèle 03-85-84-22-14 06-82-70-35-32 fonteniaud.michele@gmail.com

N

Neuwy Gênes-Repro	M. DESBROSSES Julien 06-22-15-24-21
Neuwyoga	Mme NUGUES Isabelle 06-62-47-99-01 isabellenugues@aol.com

R

Restaurant Scolaire	Mme MERLE Charlotte 03-85-84-26-10 06-22-51-72-00 cantinedeneuwy@gmail.com
----------------------------	---

TELETHON



**BUVETTE et
ASSIETTES APÉRO**
*Anciens Secouristes
Municipalité
Foyer Rural*



VENTE DE DÉCO DE NOËL
Mémoire et Patrimoine

**8 ET 9
DECEMBRE
2023**

TÉLÉTHON

Un grand merci aux bénévoles et associations qui se sont relayés durant 24h en l'honneur d'une noble cause.

Grâce à votre participation nombreuse et vos dons, 940 euros ont été reversés à l'AFM Téléthon. *(soit 354 euros de plus qu'en 2022)*



DÉFI DU WEEK-END
24h du puzzle
Les Semeurs de Liens



TOMBOLA
*Modèle Club
Neuvysois*



INITIATION YOGA
NeuvYoga



CREPES - SOUPES
*Foyer Rural
Mémoire et Patrimoine*



FOYER RURAL



SEMEURS DE LIENS

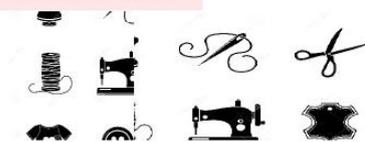
- ◆ Projet Maraîchage Solidaire
- ◆ « La Parenthèse », chaque samedi à la salle du Vieux Château, de 14h30 à 17h30, pour jouer, papoter, goûter...
- ◆ « Jardin en Fête », samedi 3 août, fête champêtre, créative et musicale, au jardin ouvert
- ◆ Et la Grande Lessive, le jardin ouvert, l'installation des composteurs, le travail de construction du projet de Tiers Lieu...

THÉÂTRE JEUNES

- ◆ Répétitions chaque samedi de 10h30 à 12h00
- ◆ Saison 1 achevée, en beauté avec la représentation commune avec Mémoire et Patrimoine les 8/9 juin
- ◆ Saison 2 lancée !

PATCHWORK

- ◆ Chaque jeudi de 14h à 17h à la salle du Vieux Château



Foyer Rural

Présidente : Marylene Journet
Trésorier : Philippe Journet
Secrétaire : Martine Fenayon

N'hésitez pas à contacter les membres si vous souhaitez adhérer, participer, aider, jouer...
marylene-journet@hotmail.fr – 06 71 17 83 07
semeursdeliens71@gmail.com

ATELIER COUTURE

- ◆ Chaque quatrième vendredi du mois de 14h à 17h, salle du Vieux Château

DENTELLE

- ◆ Chaque vendredi de 14h à 17h à la salle du Vieux Château



ET AUSSI DES PROJETS COMMUNS

- ◆ Téléthon
- ◆ Restaurant scolaire
- ◆ Ecole
- ◆ Musée
- ◆ Berges de l'Arroux
- ◆ ...

CLUB GRAINES DE NATURE

- ◆ Rendez vous chaque mercredi de 14h30 à 16h30 pour des moments d'exploration, d'expérimentation, d'amusement...
- ◆ Pour les 6-12 ans



THÉÂTRE ADULTE

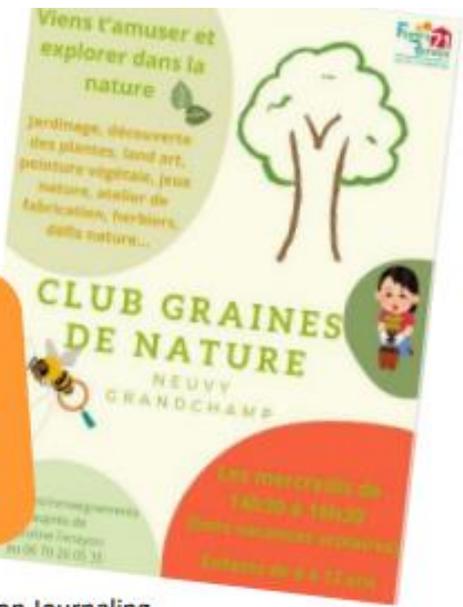
- ◆ Répétitions les lundis de 20h à 22h
- ◆ Nouvelle pièce, « Psy au Logis » : les 12/13 et 19/20 octobre à la salle Multiactivités
- ◆ Participation au spectacle en patois de Mémoire et Patrimoine les 8/9 juin
- ◆ Accueil de la Troupe des Rigoldons le 9 mars avec la pièce « Court Toujours »
- ◆ Accueil de l'association Cinécyclo pour une projection de courts métrages à l'Église le dimanche 11 août





Venez jouer,
discuter, regarder,
partager, goûter...
**OUVERT À TOUS
GRATUIT**

7 enfants inscrits
âgés de 6 à 10 ans
IL RESTE 5 PLACES !
Infos et inscription au
06 70 26 05 35



- 21 Grande Lessive
- 23 Tous au compost
- 30 Atelier Origami de Pâques



- 06 Initiation Journaling
- 13 Découverte des plantes sauvages médicinales



- 04 Sonates au jardin
- 18 Découverte des plantes sauvages médicinales
- 26 Musique au jardin



- 15 Atelier cuisine : goûters sains et originaux
- Du 20/06 au 01/08 Ateliers numériques adultes et ados



- 03 Fête au jardin
- 11 CinéCyclo



- 17 Grande lessive
- 19 Nettoyage au jardin
- 23 Atelier décorations Halloween
- 26 Fabrication lanternes d'automne
- 30 Atelier décorations de citrouilles et Distribution de soupes dans le bourg



- 16 Initiation au portrait
- 23 Atelier décorations de Noël



- 07 et 08 Participation au Téléthon
- 14 Atelier biscuits de Noël et décorations de Noël

LES CONSCRITS



Les jeunes neuvysois qui fêtaient cette année leurs 18 ans, n'ont pas failli à la coutume ! Ils ont organisé deux bals et ont également apporté leur aide pour les deux jours de fête à l'occasion des jeux-intervillages.

Les conscrits, cet été,
pendant la « poule » !

MEMOIRE ET PATRIMOINE

Au cours de cette année, ce fut une grande première pour l'association, nous avons présenté quelques saynètes théâtrales en patois. C'est avec l'aide et le savoir-faire bien rôdé de Marylène Journet et de Martine Fenayon, qu'en juin, nous partageons la scène avec les enfants et les adolescents de la jeune troupe du Foyer Rural.



Un enregistrement a été réalisé par Nicolas Rey, des DVD, en vente à 15 € et un lien Youtube à 12 € sont disponibles auprès des responsables de l'association ainsi que dans les commerces et la mairie de la commune. Pour le lien Youtube, il nous faut une adresse mail.

Lors de la brocante de septembre dernier, Isabelle Nugues, neuvyssoise, exposait ses peintures dans les deux salles du premier étage de la mairie, ses élèves présentaient leurs œuvres au bâtiment Chandieux, beaucoup de visiteurs ont arpenté ces différents lieux d'exposition.

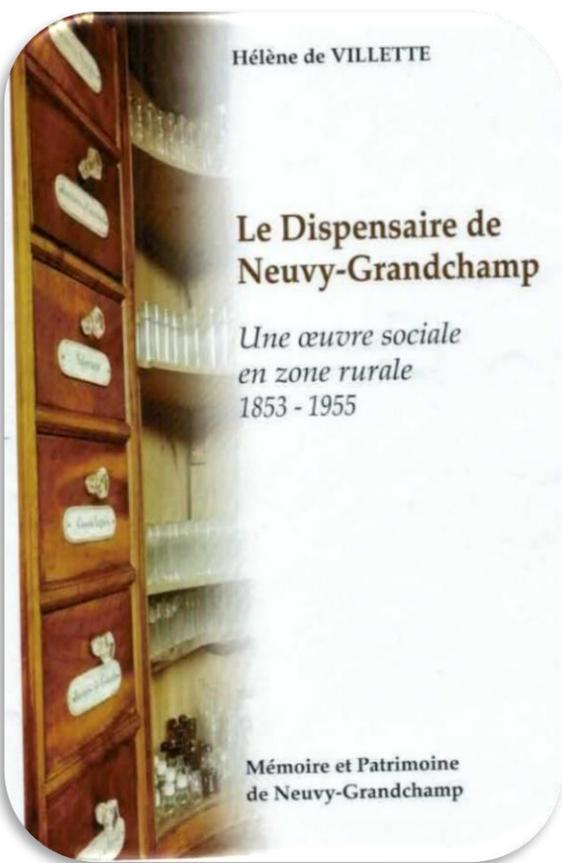


Isabelle Nugues présentant ses peintures

Depuis quelques mois, des membres de l'association réalisent des recherches sur l'ancien dispensaire de la commune. Cet établissement médical était géré par des religieuses, l'une d'entre elles, Soeur Providence, a marqué son passage. Arrivée d'une congrégation de Chauffailles en 1854, elle s'est investie sans limites auprès des malades en suivant les conseils avisés du Docteur Merle et en se déplaçant si besoin à leur chevet, de nuit comme de jour. Non seulement elle prodiguait des soins de base mais apprenait aussi, aux personnes intéressées, à réaliser les premiers gestes d'infirmier : piqûres, pose de ventouses, désinfection des plaies etc.

Aussi enseignante dans la commune, elle assura la fonction de directrice de l'école communale.

Jusqu'en 1908, année de son décès, cette sœur dévouée et respectée fut au service des habitants de Neuvy et des villages alentour. Le 20 octobre 1904, le prix Montyon (très belle récompense) lui était remis par l'Académie française.



La publication de notre dernier ouvrage rédigé par Hélène de Villetta vous livrera le bien fondé du dispensaire.

Livre en vente dans les commerces à 16€, à la mairie et auprès des responsables de l'association.

Vers 1920, les neuvyssois, extrêmement reconnaissants pour les engagements et le dévouement de Sœur Providence font installer un vitrail à son effigie, au-dessus des fonts baptismaux. Au fil des années, ce vitrail s'est détérioré. Afin de conserver au mieux ce riche patrimoine communal, notre association décidait d'entreprendre une restauration. Avec le partenariat de la Fondation du Patrimoine, une souscription fut lancée et nous a permis de prendre en charge une partie des frais occasionnés. C'est Clovis Nébot, verrier de Diou, qui a assuré ce remarquable travail de remise en état. Le vitrail de Sœur Providence a ainsi retrouvé son éclat d'antan. Merci aux généreux donateurs et à la commune pour leur participation. Le 20 octobre, lors de la cérémonie religieuse, la bénédiction de ce vitrail était donnée par notre évêque, Benoît Rivière et nous commémorions aussi la remise du prix Montyon.

AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES



La 44^{ème} randonnée du Lundi de Pâques a eu lieu sous un temps incertain. La météo pluvieuse de la semaine précédente a rendu les circuits boueux. Malgré tout cela, les marcheurs n'ont pas hésité à prendre les sentiers.



Un repas est proposé tout au long de la journée pour marcheurs ou autres.

Notre concours de pétanque du 13 juillet a connu un meilleur succès que les années précédentes.



Un grand honneur à notre doyen et ami, Claude BIGOT, qui est à l'origine de la fondation de l'amicale, qui malheureusement nous a quitté.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} avril et 14 juillet 2025 !

ECOLE NICOLAS ROLIN

L'année scolaire 2023-2024 fut rythmée autour de projets artistiques : écoles et cinéma, spectacle et journée artistique à l'Embarcadère de Montceau-les-Mines, visite du Musée du Costume à Moulins pour la classe maternelle et découverte de Street Art City à Lurcy-Lévis pour les élèves d'élémentaire.



Pour clôturer l'année, les élèves ont réalisé un spectacle sur le thème « les tubes du grenier » pour le plus grand plaisir de leurs parents.

Pour cette nouvelle année scolaire, 56 élèves ont fait leur rentrée à l'école Nicolas Rolin, répartis sur trois classes. L'équipe pédagogique reste inchangée :

- Classe de PS-MS-GS, 18 élèves : Julie Besson, secondée par son ATSEM Christelle Tissier ;
- Classe de CP-CE1, 16 élèves : Sandrine Franc, qui a également en charge la direction ;
- Classe de CE2-CM1-CM2, 22 élèves : Gaëlle Desvigne.

Différents projets sont prévus cette année :

- La fête de la science sur le thème « L'eau, un océan de savoirs » ;
- La participation au projet artistique « la grande lessive » ;
- Une intervention en musique avec Fabrice Guy, de l'école de musique de Gueugnon ainsi qu'une rencontre chorale avec d'autres écoles du secteur ;
- Un cycle « balle ovale » pour découvrir les règles du touch rugby pour les CP-CE1 ;
- Les CM ont bénéficié d'un cycle d'initiation à la boule lyonnaise grâce aux bénévoles du club « boule sportive digoinaise » ;
- Les traditionnelles journées de Noël et Carnaval ;
- Le spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 28 juin.

Nous remercions l'association l'École en Fête et la municipalité pour leur engagement afin de réaliser certains projets.

L'équipe pédagogique vous souhaite une belle année scolaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est une association qui emploie une salariée pour permettre aux enfants de l'école de manger des repas variés, équilibrés et cuisinés sur place. Nadine JUGNIER, cuisinière, et les bénévoles travaillent toute l'année à se fournir en produits frais et locaux auprès des producteurs, des commerçants et des associations de la commune.

La cotisation annuelle est de 15 € par famille, et le prix du repas enfant s'élève à 3,70€.

Le coût réel du repas étant bien supérieur à 3,70€ ; le budget ne s'équilibre que grâce au soutien financier de la mairie et aux bénévoles de l'association qui organisent tout au long de l'année scolaire des manifestations (repas à emporter, vente de chocolats, marché de Noël à l'école, tombola).

NOUVEAU

A compter de novembre 2024 : Vente de plats à emporter tous les mardis à midi, sur réservation, et à récupérer à la cantine, avec son contenant.

Renseignements au 06.22.51.72.00 ou au 06.34.05.62.46.

L'équipe du restaurant scolaire souhaite remercier Nadine pour son investissement et son professionnalisme ; la mairie pour son soutien financier ; le Foyer Rural pour les dons réguliers de légumes ; toutes les personnes qui donnent des fruits, des légumes ; l'Ecole en Fête et Les Anciens Secouristes pour leurs dons financiers.

Pour maintenir une restauration de qualité pour nos enfants, nous avons besoin de vous !

Donner du temps, donner de l'argent, donner vos surplus de légumes ou de fruits, donner des idées...

N'hésitez pas à nous contacter par mail : cantinedeneuvy@gmail.com

MODELE CLUB NEUVYSOIS

Le modèle club est une association forte de 10 adhérents (10 adultes dont une dame !) de la commune de Neuvy-Grandchamp dont la création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village. Nous échangeons entre nous conseils et expérience.



L'association participe au Téléthon neuvyssois et organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon-sur-Arroux.

AJN (Association Jeunesse Neuvyssoise)

NOUVEAU BUREAU :

Président : Florian SOTTY

Vice-président : Romain PILLET

Secrétaire : Noémie PILORGE

Vice-secrétaire : Lola SŒUR

Trésorier : Ronan TISSIER

Vice-trésorière : Charlène ANNA



2024



En collaboration avec le Comité des Fêtes, organisation de notre manifestation des jeux-intervillages des 14 et 15 août, une belle fête devenue traditionnelle dans notre village qui encore cette année a connu un beau succès !

MERCI à tous, aux visiteurs pour leur participation toujours plus grande, aux bénévoles pour leur investissement et à la municipalité. Tout cela nous donne l'énergie et la motivation de continuer !

N'oublions pas de remercier Pierre-Louis CERNIN qui a assuré la présidence de notre association de fin 2019 à fin 2023 ! Il ne nous abandonne pas puisqu'il reste à nos côtés en tant que membre. Il a passé le flambeau à Florian SOTTY.



L'ECOLE EN FÊTE, c'est

L'association des parents d'élèves

Mais aussi

4 manifestations

Halloween

Noël en fête

La chasse aux oeufs

La Kermesse

Dans quel but ?

Pour le plaisir des enfants

Pour financer des sorties pédagogiques
organisées par l'équipe enseignante

En 2024

Transport pour un spectacle à l'Embarcadère à Montceau

Transport pour une journée sportive inter écoles à Rigny

Journée découverte au musée du costume à Moulins

Journée découverte de l'art « Street Art » à Lurcy Lévis

CONNECTEZ-VOUS !



**A NEUVY-GRANDCHAMP
SYNTAXE ERREUR 2.0**
propose le programme suivant :

LE SMARTPHONE

- Exploration du smartphone : les touches, l'écran tactile et les fonctionnalités
- Initiation aux applications
- Comprendre les forfaits téléphoniques
- Transfert téléphone-ordinateur (1er étape)
- Transfert téléphone-ordinateur (2ème étape)
- Bilan et échanges

**Les lundis après-midis
de 14h à 16h
Mairie
Salle du Vieux Château**

**6 janvier 2025
13 janvier
20 janvier
27 janvier
3 février
10 février
17 février**

INFORMATION ET INSCRIPTION :
SEMEURS DE LIENS 71
Tél : 07 78 69 79 61
semeursdeliens71@gmail.com

8 personnes maximum

1 séance hebdomadaire de 2h pendant 7 semaines

Inscription obligatoire pour constituer le groupe

A destination des + de 60 ans.

GRATUIT



Créée en mars 2013 par Didier Thomas, Auto'mobil Thomas a su se forger une solide réputation grâce à l'expertise et à la qualité de ses services. Passionné de mécanique depuis son plus jeune âge, Didier a démarré son activité avec l'ambition de fournir un service de proximité alliant compétence, fiabilité et convivialité.

Auto'mobil Thomas a rejoint le groupe Motrio depuis quatre ans. L'entreprise offre une gamme complète de services pour répondre à tous vos besoins en matière d'automobile :

- **Réparation et entretien** : Que ce soit pour une simple révision, un changement de pneus ou des réparations plus complexes, Auto'mobil Thomas garantit un travail soigné et rapide.
- **Vente de véhicules neufs et d'occasion** : L'entreprise propose également une sélection de voitures neuves et d'occasion, contrôlées et prêtes à prendre la route.
- **Pièces détachées et accessoires** : Un large choix de pièces détachées et d'accessoires est disponible, permettant de répondre à toutes les demandes spécifiques.
- **Service carte grise** : Aide pour les démarches administratives liées à l'immatriculation.
- **Location de véhicules frigorifiques** : Pour tous vos besoins spécifiques en matière de transport.

Contact et horaires

Auto'mobil Thomas vous accueille du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour toute information, n'hésitez pas à le contacter au 06 33 25 99 77, ou à vous rendre directement à son atelier situé au 23 route de Digoïn à Neuvy-Grandchamp.



FOURCHETTE ET TRADITION

FOURCHETTE ET TRADITION est l'enseigne de l'activité traiteur de M. Duperrier Marc.

Originaire de La Chapelle-au-Mans, son parcours professionnel commence par une formation à l'école hôtelière de Poligny dans le Jura. Major de sa promotion, il a par ailleurs reçu le titre de meilleur apprenti de l'académie de Besançon en 1978.

Fort d'une expérience de plusieurs années dans un restaurant cinq étoiles en Suisse, il a ensuite enseigné au sein de l'éducation nationale et divers organismes de formation culinaire.

C'est en 2016 que M. Duperrier a décidé d'exercer son métier de cuisinier sous une nouvelle forme, à savoir en créant sa propre entreprise et en l'exerçant à son domicile, en collaboration avec son épouse. Un choix qui s'est avéré gagnant en confort de travail et qualité de vie.



L'initiative de M. Duperrier a reçu un excellent accueil, notamment à Neuvy-Grandchamp où il réside maintenant depuis plus de trente ans. L'activité et la clientèle se sont rapidement étoffées, principalement par le bouche-à-oreille.

Passionné par son métier, M. Duperrier attache une très grande importance à la qualité des produits, à celle du service, et au respect des règles sanitaires, offrant une approche personnalisée à chaque client. Ses services s'adressent à tout public, pour des repas à l'unité, ou en nombre jusqu'à 300 personnes.

Il propose une large gamme de prestations pour tout événement (réceptions, mariages, cocktails, buffets...). Il élabore également une carte spéciale pour des occasions telles que la Saint-Valentin, la fête des mères, la fête des pères, Pâques et Noël. Tout est fait maison et élaboré selon des recettes traditionnelles ou des créations personnelles.



M. Duperrier assure ses prestations ou livre ses produits, principalement sur les communes autour de Gueugnon, Digoin et Bourbon-Lancy. Les commandes sont à récupérer au siège de FOURCHETTE ET TRADITION.

ETAT CIVIL



MARIAGE 14 Septembre : *Lucie COGNARD* et *Benjamin BLONDEAU*



NAISSANCES

24 Mars : *Alicia THOMAS*

11 Juin : *Lancelot SEGUIN*

13 Septembre : *Nusaybâh LOPEZ*

20 Septembre : *Lison GOUTERAUD-COGNARD*

7 Octobre : *Noa JURY*

20 Octobre : *Marius DEVILLY*



DECES

5 Avril : *Alice LAHAIX*

9 Avril : *Madeleine FINAT*

1^{er} Août : *Juliette JOBERT*

6 Août : *Agnès JOURNET*

15 Août : *Claude BIGOT*

24 Septembre : *John WORLEY*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

JANVIER Samedi 11 : *Vœux de la municipalité*

FEVRIER Samedi 1^{er} : *Concours de Belote ASN*

MARS Samedi 22 : *Bal AJN*

Samedi 29 : *Dîner dansant ASN*

AVRIL Samedi 5 ou 12 : *Théâtre CCEALS*

Samedi 19 : *Dîner dansant Comité des Fêtes*

Lundi 21 : *Randonnée Amicale des Anciens Secouristes*

MAI Samedi 10 : *Bal Chasseurs*

Samedi 24 : *Théâtre Foyer Rural (enfants)*

Dimanche 25 : *Théâtre Foyer Rural (enfants)*

)

JUIN Samedi 14 : *Tour du Canton CALG*

Samedi 21 : *Foot de Trail ASN*

Dimanche 22 : *Yoga Neuvyoga*

Samedi 28 : *Kermesse L'Ecole en Fête*

JUILLET Samedi 5 : *Repas de fin d'année ASN*

Samedi 13 : *Concours de Pétanque Amicale des Anciens Secouristes*

Lundi 14 : *Fête Nationale Comité des Fêtes*

AOÛT Samedi 2 : *Fête au Jardin Foyer Rural*

Jeudi 14 : *Repas Champêtre et Bal AJN et Comité des Fêtes*

Vendredi 15 : *Jeux Inter-Villages AJN et Comité des Fêtes*

SEPTEMBRE Dimanche 14 : *Brocante Mémoire et Patrimoine*

OCTOBRE Samedi 11 : *Théâtre Foyer Rural (adultes)*

Dimanche 12 : *Théâtre Foyer Rural (adultes)*

Samedi 18 : *Théâtre Foyer Rural (adultes)*

Dimanche 19 : *Théâtre Foyer Rural (adultes)*

NOVEMBRE Samedi 1^{er} : *Bal AJN*

Samedi 15 : *Dîner dansant Comité des Fêtes*

Mercredi 26 : *Repas des Aînés Municipalité*

DECEMBRE Samedi 6 : *Téléthon Collectif d'associations*